



LES FAITS SAILLANTS DE LA CDP12 DE RAMSAR: VENDREDI 5 JUIN 2015

Vendredi 5 Juin, la CdP12 de Ramsar s'est réunie en plénière toute la journée procédant à l'examen de projets de résolutions. Une session spéciale consacrée à la Journée mondiale de l'environnement a eu lieu à l'heure du déjeuner. Le groupe de contact sur le plan stratégique s'est réuni à l'heure du déjeuner. La sous-commission sur le financement du CP s'est réunie à midi et de nouveau dans la soirée. Un groupe de contact sur les villes éligibles au Label Ramsar pour les zones humides urbaines (LRZHU) s'est réuni dans la soirée.

LA PLENIERE

Le président de la CdP12, Rucks, a souligné que le 5 Juin est la Journée mondiale de l'environnement (JME2015), sous le thème "Sept milliards de rêves. Une seule planète. Consommez avec modération", à titre de rappel des engagements mondiaux pris en faveur de l'environnement et des moyens permettant de les concrétiser, y compris à travers la Convention de Ramsar. Elizabeth Mrema, PNUE, a fait une déclaration au nom du directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner, soulignant que la JME2015 est pour attirer l'attention sur l'impact exercé sur les zones humides par l'augmentation de la démographie mondiale et par une classe moyenne en pleine expansion. Elle a souligné le rôle des zones humides dans la réalisation des objectifs de développement durable, recommandant que les modes de consommation et de production durables soient maintenus dans la capacité de charge des écosystèmes et que le secteur privé et les décideurs promeuvent des comportements plus durables. Eneida de León, ministre du logement, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Uruguay, a parlé d'une transformation structurelle et technologique qui aide à la réalisation du développement durable, qui soit compatible avec les considérations macroéconomiques et qui ouvre la voie à l'équité et à la participation.

L'EXAMEN DES PROJETS DE RESOLUTIONS: Les langues et les synergies: Poursuivant les discussions de la journée précédente, le GROUPE AFRICAIN, le LIBAN, la REPUBLIQUE DOMINICAINE et le VENEZUELA ont apporté leur appui à l'introduction de l'arabe comme langue officielle de la Convention.

La REPUBLIQUE DOMINICAINE a recommandé de prendre en considération les expériences d'autres AEM concernant le point de savoir si les segments de haut niveau de la CdP augmentaient la visibilité ou produisaient des résultats concrets. Le CAMEROUN, avec le BURKINA FASO, a souligné qu'un segment ministériel peut parvenir à un accord sur des questions au sujet desquelles les CdP n'arrivent pas à s'entendre. Le BENIN a souligné que les segments de haut niveau sont susceptibles d'assurer un plus grand respect à l'égard des zones humides et un paiement ponctuel des contributions. A une question posée par le SENEGAL, le délégué des Emirats arabes unis a répondu qu'une décision sur l'opportunité d'avoir un segment de haut niveau à la CdP13, doit être prise d'ici la CP51.

CEPS: Le président de la CdP12, Rucks, a présenté un projet de recommandation concernant le programme de Communication, Education, Participation et Sensibilisation (CEPS) au titre de la période 2016 à 2021 (COP12 DR9).

La MALAISIE, le MEXIQUE et d'autres ont soutenu le programme de manière générale. Les ETATS-UNIS ont parlé du plan d'action ambitieux annexé, suggérant d'orienter les actions et activités de CESP à entreprendre par les parties, à travers le CP, et la création d'un groupe chargé d'établir des priorités et de surveiller les activités de CESP à l'avenir. La REPUBLIQUE DOMINICAINE, l'INDE et le PANAMA ont mis en garde quant aux implications budgétaires, le CHILI suggérant de regrouper l'ensemble des actions dans le programme. La Finlande, au nom de l'UE, a suggéré: l'établissement de liens plus étroits entre le programme de CEPS et le plan stratégique, suggestion appuyée par le MEXIQUE, le CANADA, le GROUPE AFRICAIN, la SUISSE, la BOLIVIE, le PANAMA et la NORVEGE; la conduite d'un suivi et d'une évaluation des processus; un renforcement de la participation nationale; et une meilleure connexion avec le GEST.

La COLOMBIE a appelé à une analyse systématique des processus de gestion, produits et acteurs des zones humides, et à l'insertion de références aux pratiques traditionnelles des groupes ethniques et à la participation des populations locales et des franges vulnérables, pour une meilleure gestion des zones humides. La NORVEGE a suggéré d'accorder une priorité à la Journée mondiale des zones humides en tant qu'outil de communication. L'IRAN a proposé que le Secrétariat favorise le partage des connaissances entre les correspondants nationaux du programme de CEPS. Le PEROU a signalé que les populations vivant autour des zones humides sont pour la plupart des populations rurales qui parlent des langues autochtones, nécessitant des stratégies de communication particulières. La THAILANDE a proposé que les centres régionaux apportent leur appui à la traduction. Le BRESIL a préféré plutôt "encourager" que "exiger" la traduction des orientations dans les langues locales.

Le GUATEMALA a déploré le peu de référence à la valeur intrinsèque des zones humides et à l'importance du partage des savoirs et des valeurs culturelles. Le LIBAN a souligné l'importance du programme de CEPS pour la détermination de nouveaux sites Ramsar, reconnaissant que de nombreuses zones humides sont sur des terres privées. SAMOA a souhaité inclure l'appréciation du public des zones humides comme indicateur de l'efficacité. Un projet révisé sera soumis par le Secrétariat.

Villes éligibles au LRZHU: Le président de la CdP12, Rucks, a présenté un projet de recommandation concernant les villes éligibles au LRZHU (COP12 DR10). L'UGANDA a souhaité avoir une meilleure définition des avantages de l'agrément de la ville. La REPUBLIQUE DE COREE et la CHINE ont souligné que le LRZHU pourrait engager les citoyens locaux dans la conservation des zones humides. Le BRESIL a suggéré d'inclure également les "parrains" des zones humides dans la gestion locale.

L'UE, appuyée par la NORVEGE, la COLOMBIE, la MALAISIE et d'autres, a souligné la nécessité d'examiner davantage les incidences financières et les possibilités de financement. La Tunisie, au nom du GROUPE AFRICAIN, la COLOMBIE, l'URUGUAY et l'ARGENTINE ont souligné

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Soledad Aguilar, Jennifer Lenhart, Elisa Morgera, Ph.D., Asterios Tsioumanis, Ph.D., et Tristan Tyrrell. Edition numérique: Angeles Estrada. Version française: Mongi Gadhouch. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: l'Union européenne, le Gouvernement suisse (Office fédéral de l'environnement (OFEV) et Direction du développement et de la coopération (DDC)), et le Royaume d'Arabie saoudite. Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2015, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire (BMUB), le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut des stratégies environnementales mondiales - IGES), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et le Centre de Recherche pour le développement international (CRDI). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la francophonie/Institut de la francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'équipe du BNT à la douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Ramsar sur les zones humides (CdP12) peut être contactée par e-mail à l'adresse suivante: <elisa@iisd.org>.



<http://enb.iisd.mobi/>

que le LRZHU doit être volontaire. Mettant en garde contre toute formulation normative, les ETATS-UNIS ont appelé à la poursuite des travaux sur le statut juridique des villes agréées et sur les critères d'agrément nationaux par rapport aux critères d'agrément de Ramsar. La CHINE, appuyée par les EMIRATS ARABES UNIS, a suggéré de nommer l'initiative "Zones humides urbaines éligibles au Label de la Convention de Ramsar". Le WWF et l'ICLEI - GOUVERNEMENTS LOCAUX POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE ont apporté un plein appui au projet de résolution, soulignant que d'ici 2030, 80% de la population mondiale vivront dans des villes et des zones urbaines.

La Suède, au nom de l'UE, a souligné la nécessité d'accréditer non seulement les zones urbaines ayant des sites Ramsar mais aussi les zones urbaines ayant des zones humides non répertoriées, appelant à des critères moins restrictifs, le MEXIQUE pointant vers l'utilisation durable des zones humides à cet égard. La THAÏLANDE a suggéré de faire usage de l'index des zones de biodiversité urbaines de la CDB comme guide pour l'auto-évaluation. Le SENEGAL a souhaité voir la validité de l'accréditation des villes durer six ans, et a suggéré d'ajouter également au libellé: "villages et autres établissements humains". Le JAPON a souhaité savoir si le LRZHU pouvait être attribué à plus d'une ville, là où plusieurs villes bordent un grand site Ramsar. La REPUBLIQUE DOMINICAINE a demandé si les villes à proximité de sites Ramsar sont automatiquement éligibles au Label.

La COLOMBIE a souligné que les zones urbaines et les zones humides ont une relation complexe, influencée par la gestion des terres et la politique locale. L'URUGUAY a souligné que les zones humides offrent de nombreux services écosystémiques aux zones urbaines et périurbaines. L'EQUATEUR a appelé à des efforts visant à réduire les pressions exercées par les populations des zones urbaines sur les zones humides environnantes.

Les besoins en eau des zones humides: Le président de la CdP12, Rucks, a introduit le projet de résolution concernant la garantie et la protection des besoins en eau des zones humides (COP12 DR12). Le MEXIQUE a opiné que l'intégration de la protection de l'eau dans les politiques nationales permet de créer des synergies entre les engagements internationaux, les institutions nationales et les initiatives connexes. La COLOMBIE, l'ARGENTINE, les ETATS-UNIS, CUBA, le CANADA, l'UE, la SUISSE, l'URUGUAY, le BRÉSIL et le GROUPE AFRICAÏN ont apporté leur appui au projet de résolution.

Le PÉROU a suggéré que le GEST devrait contribuer à l'élaboration, et non élaborer, le plan d'action. Le CHILI ont suggéré de veiller à ce que les demandes faites au GEST correspondent à son mandat, le CANADA proposant également un rôle plus important pour le programme de CEPS dans l'élaboration des plans d'action. L'UE a demandé un soutien renforcé à la collaboration entre les initiatives régionales. La SUISSE a demandé une référence plus importante à la biodiversité. Le BRÉSIL a reconnu les avantages des systèmes hydroélectriques correctement gérés, point appuyé par le Pérou, et l'importance de l'eau pour l'agriculture. Le GROUPE AFRICAÏN a proposé l'insertion d'une référence à un certain volume d'eau "de qualité, quantité et calendrier adéquats", et a demandé des éclaircissements sur l'utilisation de l'expression "action préventive". Un projet de recommandation révisé sera élaboré par le Secrétariat.

Les tourbières: Le président de la CdP12, Rucks, a présenté le projet de résolution concernant les tourbières, le changement climatique et l'exploitation rationnelle: implications pour la Convention de Ramsar (COP12 DR11), le DANEMARK soulignant les liens avec l'Objectif d'Aichi 15 (restauration des écosystèmes dégradés) de la CDB. L'UE, le GROUPE AFRICAÏN et la RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO ont appuyé le projet de résolution. Le BELARUS et la CHINE ont suggéré de souligner l'importance de l'échange des bonnes pratiques.

La NORVÈGE a lu une déclaration du Conseil nordique des ministres de l'environnement, reconnaissant l'importance de tourbières pour la préservation de la biodiversité et la limitation du changement climatique induit par l'homme, soulignant les multiples avantages découlant de la mise en valeur des tourbières et s'engageant en faveur de l'intégration la mise en valeur des tourbières dans le futur accord sur le climat. La SUISSE a demandé l'insertion d'une référence à la déclaration nordique dans le texte de la résolution, la COLOMBIE signalant que l'insertion d'une mention des tourbières dans le projet de négociation du nouvel accord climatique serait complexe.

La FEDERATION DE RUSSIE a suggéré de se référer aux principales conclusions de l'Etat mondial concernant les tourbières, la diversité biologique et le changement climatique, qui a été pris en compte par la CdP9 de la CDB. Le CANADA a proposé l'insertion de références, entre autres: à la mise en valeur des tourbières, outre la conservation; au rôle de tourbières en tant que réserve écologique vitale; et à la bonne gestion des zones humides pour augmenter la résilience au changement climatique, et autres manifestations météorologiques extrêmes. L'INDONÉSIE a proposé une référence aux tourbières aidant à la prévention des risques de catastrophe naturelle. Le CAMEROUN a demandé la prise en considération du rôle des mangroves.

La NOUVELLE ZELANDE et les ETATS-UNIS ont appuyé les travaux sur les tourbières et la séquestration du carbone, tout en suggérant que de plus amples éclaircissements sont nécessaires sur les rôles respectifs de la CCNUCC et de la Convention de Ramsar. Le PANAMA a soutenu le travail du GEST dans l'élaboration des directives devant encadrer l'inventaire des tourbières, tandis que le CHILI a mis en garde que le GEST doit tenir compte de la nature complexe des différents types de tourbières. La CHINE, appuyée par l'ARGENTINE et le PANAMA, a proposé que le GEST élabore également un inventaire des sites de tourbières en tant que zones humides d'importance internationale.

Le BRÉSIL a exprimé son opposition à l'idée d'avoir des approches sectorielles au changement climatique, faisant valoir en particulier que les mesures d'atténuation devraient porter principalement sur une réduction de la consommation de combustibles fossiles par les pays industrialisés, et a suggéré d'éliminer les références à l'atténuation et à l'adaptation comme étant des services écosystémiques fournis par les tourbières. L'ARGENTINE, la BOLIVIE, CUBA et le VENEZUELA ont appuyé ce point, exprimant leur préoccupation à propos du risque de préjuger des négociations en cours menées dans le cadre de la CCNUCC. Le BRÉSIL et le VENEZUELA ont également demandé la suppression des libellés portant sur la REDD+, point soutenu par la BOLIVIE; sur les parties de texte consacrées à l'occupation des sols dans le nouvel accord climatique, point soutenu par la COLOMBIE; et sur l'agriculture et l'utilisation des terres dans leur rapport au changement climatique. Le MEXIQUE a plaidé pour la prise en considération de l'atténuation et de l'adaptation en tant que services écosystémiques fournis par les tourbières, et, appuyé par la COLOMBIE, pour l'insertion d'une mention des tourbières situées dans les régions tropicales et dans les régions tempérées. Un Comité des Amis du Président a été formé pour poursuivre les discussions.

DANS LES COULOIRS

La journée de vendredi a vu les parties avancer sur certaines questions épineuses sans être vertement dans le processus. Le groupe sur le plan stratégique s'est focalisé sur la vision de la Convention, avec des propositions raisonnablement alignées et cherchant à intégrer tous les aspects de la gestion des zones humides (conservation, utilisation durable et mise en valeur). S'agissant des aspects pratiques, cependant, la progression a été plutôt lente, certains participants se demandant si un moyen plus efficace pour le traitement des propositions de textes dans les différentes langues était nécessaire afin de conclure les travaux dans les temps impartis.

Pendant ce temps, la proposition concernant l'octroi du Label Ramsar à des zones humides urbaines, a reçu un soutien plus grand qu'envisagé initialement, plusieurs délégués exprimant l'espoir de voir le projet de résolution concernant ce sujet être rapidement adopté. Certains se sont demandé, cependant, si cette initiative devait être axée sur le soutien à la mise en application de la Convention (les zones humides urbaines situées près des sites Ramsar) ou si elle devait adopter une approche plus large et moins littérale, permettant ainsi, aussi à des villes ayant des zones humides non répertoriées à se joindre au programme d'accréditation. Alors que certains étaient optimistes quant à la possibilité de voir cette idée novatrice aider à l'implication de partenaires locaux dans la mise en œuvre de la Convention, d'autres se sont montrés prudents à propos de la diffusion de l'esprit de Ramsar au-delà des zones humides d'importance internationale.